

Aide aux choix d'infogérance

à destination des PME

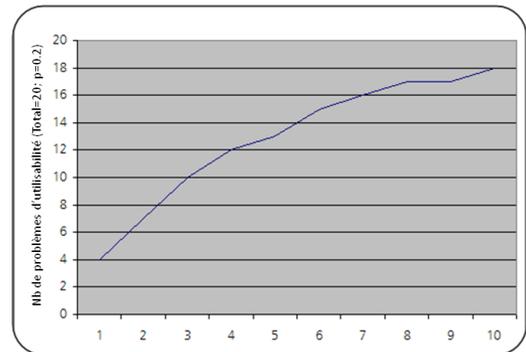


Le constat:

- Savez-vous exactement ce qui est couvert par votre contrat d'infogérance ?
- Des évènements récents ont cruellement illustré la différence entre hébergement, sauvegarde, redondance, reprise à chaud ou à froid...
- Vous devez sécuriser vos processus informatiques en ayant l'hébergement adapté.

La méthode:

- Inventaire des données et traitements critiques
- Revue des applicatifs correspondants et de leur hébergement.
- Analyse de risque, préconisations
- Plan de mise en œuvre.



L'accompagnement du changement:

- Revue des contrats existants .
- Mise en place de procédures de reprise sur incident .
- Mise en œuvre progressive des recommandations.
- Vous apprendre à les adapter en fonction de l'évolution de votre activité.



philippe.vernay@cymetis.fr



www.cymetis.com



+33 6 16 45 42 35